



Groupe KBC : Politique relative aux matières premières agricoles

Les entités du Groupe KBC ne sont impliquées dans aucune activité de « négoce de matières premières agricoles » et n'organisent aucune négociation spéculative portant sur des matières premières agricoles. Les entités du Groupe KBC évitent toute participation active au développement de véhicules d'investissement s'appuyant sur des investissements dans des matières premières agricoles ou sur le commerce de matières premières agricoles.

Les entités du Groupe KBC ne créent aucun produit d'investissement reposant, fût-ce partiellement, sur l'évolution des cours des matières premières agricoles.

A titre purement exécutoire ('execution only'), les produits de tiers affichant une exposition aux matières premières agricoles, comme les produits d'investissement indiciaires et les produits de base négociables en Bourse (*ETC*), peuvent être proposés à la clientèle de la banque privée/gestion privée et à la clientèle institutionnelle.

Les actuels produits liés aux matières premières agricoles seront supprimés (démantèlement ou modification de la politique d'investissement y afférente).

KBC continuera à conclure des contrats à terme et à proposer des produits OTC à des fins de couverture de sa clientèle commerciale (industrie alimentaire, industrie agricole), pour autant que ces contrats et produits aient bel et bien trait à l'activité de ladite clientèle.

Approbation

Approuvé par GExCo, le 21/01/2014

Version

Version : 6 mai 2014

Editeur responsable

KBC Groupe SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles,
Belgique. TVA BE 0403.227.515, RPM Bruxelles.

www.kbc.com

Mail : csr.feedback@kbc.be

Droit d'auteur

Aucune partie de cette publication ne peut être copiée, reproduite, publiée ou distribuée sous quelque forme que ce soit, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur ou d'une autre partie autorisée.